

COMITE DIRECTEUR FEDERAL

PROCES-VERBAL N°4

DES 26 ET 27 FEVRIER 2010

SAISON 2009/2010

Présents :

Mesdames : Lucie BAWEDIN, Monique BRUGIER, Chantal DAVID, Valérie DELOUTRE, Brigitte GEILER, Laurence LACHAISE, Danielle MARY, Sylviane TROLARD

Messieurs : Christian ALBE, Jean-Paul ALORO, Maurice BOISSEAU, Didier CHENOUN, Serge DELOUTRE, Claude GANGLOFF, André GLAIVE, Alain GRIGUER, Pierre JEANROT, Patrick LEGRIS, Daniel MINNE, Jacques MOREAU, Gil PELLAN, David QUINTIN, Olivier SERRE, Jean-Marie SCHMITT

Assistent :

Mesdames : Chantal MAUVOIS, Annie PEYTAVIN, Jocelyne MAHIEU

Messieurs : André LECLERCQ, Philippe BLAIN, Didier SAPIN-GUILBARD, Daniel MURAIL, Jean-Pierre FLEUTIAUX, Jean-Louis LARZUL, Yves LABROUSSE, Mickaël NAYROLE

Excusés :

Mesdames : Virginie MOINEAU, Nathalie VALLOGNES

Messieurs : Frédéric CROS, Robert FLANDIN, André GARCIA, Hervé GOLFETTO, Richard GOUX, Olivier SETRUK, Jacques SHAW

1 – INTERVENTION DU PRESIDENT

1.1 Compte-rendu Bureau Exécutif à Toulouse

La Ligue Mondiale a été lancée à Toulouse à l'occasion d'un Bureau Exécutif.

1.2 Compte-rendu du Ministère

Le Président a demandé un rendez-vous au Ministère afin de présenter la nouvelle situation financière fédérale. Un certain nombre de recommandations ont été faites à la FFVB sur les organisations internationales et la Coupe de France.

Concernant la Ligue B, le Ministère souhaite que la FFVB organise cette poule.

Concernant le Haut-Niveau, le Ministère a rappelé à la FFVB l'importance d'une qualification olympique.

Concernant la situation financière, le Ministère indique qu'il peut aider la FFVB dans les difficultés qu'elle traverse mais que la transparence et la rigueur doivent être la règle.

1.3 Generali

Les entretiens se sont tenus conjointement avec la LNV (Jean-Paul ALORO).

Generali est prêt à reconduire son partenariat en 2011 et 2012, notamment sur les maillots des Equipes de France.

Generali réfléchit à la possibilité d'assurer les primes des Equipes de France. Nous présenterons prochainement un prévisionnel des primes pour les Equipes de France.

Une mesure d'accompagnement sur la Ligue Mondiale est envisagée (2 000 places à Bercy et une opération clients à La Réunion).

Deux contrats différents d'assurance pour les licenciés sont en cours de validation avec Generali.

1.4 Partenariat

Le contrat avec Ice Média a permis d'avancer sur la revue Volley-Ball.

Concernant le partenariat, suite au contrat ERREA, la prime donnée à Ice Média paraît supérieure au travail effectivement accompli.

Le partenariat ERREA a été signé.

Le contrat Wilson pour le Beach Volley sera signé le 11 Mars prochain.

1.5 France TV

France Télévisions a confirmé son intérêt pour le Volley-Ball français par le biais des décrochages France 3 et France 4.

15 événements seront à se partager pour ces décrochages entre les matchs Handball, Volley-Ball et Basketball.

France Télévisions souhaite se positionner sur la finale du Final Four de Cannes. Cette demande doit être étudiée avec les organisateurs et la CEV.

Concernant l'étape de Ligue Mondiale à La Réunion, France Télévisions a accepté d'être partenaire de cette opération, en partenariat avec Sport +.

2. FIVB

La FFVB avait souhaité qu'un passage de témoin puisse se faire dès 2010 entre André LECLERCQ et Annie PEYTAVIN au sein du Conseil d'Administration de la FIVB. Le mode électoral étant modifié au sein de la FIVB, ces modalités ne pourront pas être mises en place dès 2010 et probablement pas avant 2012.

Il est primordial que la France reste présente au Conseil d'Administration de la FIVB. Cette candidature doit naturellement être portée dans le cadre de la CEV.

Annie PEYTAVIN indique que la FIVB prendra dorénavant en charge les frais de déplacement des membres des commissions de la CEV.

3. CEV

Le Président et le Bureau Exécutif rencontreront le Comité Directeur de la CEV lors du Final Four à Cannes pour préparer l'avenir et la place de la France dans cette confédération. Le regret de la candidature avortée de la France aux Championnats d'Europe devra être à nouveau évoqué.

3.1 Candidatures

L'Assemblée Générale de la CEV aura lieu en 2011. Jean-Pierre FELUTIAUX estime qu'il est important que nous trouvions des candidats potentiels le plus tôt possible.

4. ADOPTION DES PV

4.1 PV n°3 CDF 4 et 5 Décembre 2009

Adopté (une abstention) sous réserve des corrections à apporter :

- en 2 remplacer « un delta de 20 000 euros » par « un dépassement de dépenses de 200 00 euros »
- en 4 remplacer Monsieur LELOUCH par Monsieur LOUCHE
- en 7.2 remplacer « Janvier 2010 » par « Janvier 2011 »
- en 13 remplacer « élection » par « nomination »

4.2 BE n°6

Gil PELLAN interroge le DTN sur le nombre de postes techniques qui resteraient à la FFVB. Le DTN indique que nous sommes sur un quota théorique de 43 postes jusqu'à la fin de l'olympiade, 40 ensuite.

Concernant le point 8.5 (Gil PELLAN), le DTN indique que le dossier devrait être réglé dans peu de temps.

Gil PELLAN regrette que les administrateurs n'aient pas reçus les nouvelles directives nationales en format papier. Le Secrétaire Général lui indique que cela devait être le cas.

Adopté sous réserve de suppression de « pas d'émphase » (en 8.6).

4.3 BE n°7

Brigitte GEILER interroge la Vice-Présidente chargée du secteur féminin sur le nombre d'équipes en Ligue B. Suite à la réunion avec les clubs de N1, il est rappelé que la majorité des clubs présents trouvaient plus cohérents une poule de 12.

Jean-Louis LARZUL indique que c'est un volume d'ensemble qui avait été voté mais pas un nombre bloqué de clubs.

Valérie DELOUTRE rappelle que les clubs avaient estimé plus cohérent une Ligue A à 12, une Ligue B à 12 et une N1 à 12.

Gil PELLAN interroge le Président sur les contrats équipementiers chaussures. Serge DELOUTRE indique que nous sommes en discussion avec un équipementier.

Concernant le point 4.2, Jean-Louis LARZUL rappelle que la multiplication des Assemblées Générales n'a pas rendu facile l'organisation de ces réunions.

Adopté (2 abstentions) sous réserve de 2 suppressions : en 3.1 supprimer « antérieures » et en 4.2 supprimer « le Conseil National des Ligues était en sommeil ».

4.4 BE n°8

Adopté sous réserve de noter « 14 abstentions (non réponse) et 15 oui » (au lieu de 15 oui...).

5. INTERVENTION DE PHILIPPE BLAIN

Pièce jointe : rapport de Philippe BLAIN.

Le Président rappelle que le site de Bercy est essentiel pour la communication autour des Equipes de France. Il indique que les premières opérations concrètes ont été mises en place.

André LECLERCQ rappelle que la politique de la FIVB va dans le même sens dans la diversification du produit Volley-Ball.

Lucie BAWEDIN interroge Philippe BLAIN sur la disponibilité des joueurs des Equipes de France en marge des matchs de Ligue Mondiale. Philippe BLAIN indique que c'est avec plaisir que les joueurs se prêtent à des opérations de communication et de développement.

6. AFFAIRES INTERIEURES

6.1 Conseil National des Liges

Jean-Louis LARZUL rappelle que la création du Conseil National des Liges répondait d'abord à une frustration des Liges Régionales face aux réunions des Présidents de Liges qui existaient auparavant.

Il a été réaffirmé qu'il ne s'agit en aucun cas d'un contre-pouvoir mais un organe de débat chargé de faire des propositions afin de trouver un meilleur équilibre démocratique dans nos propositions.

Le Règlement Intérieur voté sera prochainement transmis aux administrateurs fédéraux.

Un budget sera prochainement soumis au Comité Directeur Fédéral.

Il regrette que la première réunion du Conseil National des Liges ait été insuffisamment préparée, que ce soit au niveau des Liges Régionales que du Comité Directeur Fédéral.

Le CNL souhaite obtenir un bilan de l'aide aux Liges Régionales ainsi que de la mise à disposition des emplois aidés des Liges Régionales à la Fédération et des cadres d'Etat mis à disposition des Liges Régionales.

Le CNL a mis en avant l'importance de la formation, ainsi que l'exigence de la faire évoluer. Il souhaiterait d'ailleurs la présence du DTN à la prochaine réunion.

Il souhaite également qu'un premier bilan puisse être fait au regard des nouvelles licences, de la cellule de développement et de ses travaux, et sur les Devoirs d'Accueil et de Formation.

Il souhaite une remise à plat des statuts fédéraux. Il indique que le retour des vœux en Novembre est trop tôt. Daniel MURAIL rappelle que les modifications réglementaires prennent du temps.

6.2 Compte-rendu de visite aux Liges Régionales

6.2.1 Côte d'azur

Le problème avec un cadre technique est clos. Reste le souci du devenir du pôle de Côte d'azur et de son encadrement (retraite).

6.2.2 Champagne-Ardenne

La situation est difficile, mais il se dégage une volonté de repartir qui conforte la DTN dans le maintien du soutien à l'aide technique.

6.2.3 Bourgogne

Il ressort de la visite du Président, du Vice-Président chargé du Haut-Niveau et du DTN que les collectivités régionales s'intéressent plus au niveau social de notre discipline. Il y a également beaucoup de motivation de la part des élus locaux.

6.2.4 Midi-Pyrénées

Le lieu de rencontre entre la Ligue Régionale et le Bureau Exécutif n'a pas facilité le débat, mais certains sujets (camps d'été déplacés à cause des travaux et facturation des stagiaires) ont été abordés.

A la fin du tour d'horizon des régions, le problème des emplois aidés est soulevé.

6.3 DOM-TOM

6.3.1 Séminaire

Le séminaire DOM-TOM est prévu pendant l'Assemblée Générale de Saint-Dié.

6.3.2 Guyane

Les élus de la Guyane ont interrogé la FFVB sur son intérêt au projet de Guyane en base arrière des Jeux Olympiques de 2016.

6.3.3 Martinique

La FFVB travaille avec le CROS de Martinique pour l'organisation rapide d'une nouvelle Assemblée Générale.

6.3.4 Nouvelle-Calédonie

Christian ALBE interroge le Bureau Exécutif sur les modalités de prise de licences pour la Nouvelle-Calédonie. André GLAIVE rappelle que concernant les licences des TOM, elles sont facturées et la fédération subventionne la Ligue du territoire. Il rappelle que les affiliations doivent être payées.

6.3.5 Mayotte

Christian ALBE interroge le Bureau Exécutif sur les non-paiements de la Ligue Régionale de Mayotte. Lucie BAWEDIN rappelle que Mayotte participe aux Volleyades, tout comme la Nouvelle-Calédonie. Le Comité Directeur Fédéral acte que si ces ligues ne reprennent pas les paiements, ils ne pourront pas être inscrits aux Volleyades.

6.4 Gouvernance (mode élection)

Le Président indique qu'un groupe se mettra prochainement en place sur la gouvernance, les Statuts et les modes de scrutin.

6.5 CCA

Le Président rappelle que le Bureau Exécutif souhaite que les remboursements des arbitres de nationale puissent être effectués rapidement.

6.6 CCS

6.6.1 La dernière réunion à porter sur les vœux

6.6.2 Un point sur les compétitions jeunes a été fait (voir proposition)

6.6.3 Réunion des clubs de N1F (voir secteur féminin)

7. SECTEUR FEMININ

7.1 Mise en route de la cellule fédérale + Nationale 1

Une réunion début Janvier a permis d'affiner l'approche sur le cahier des charges.

André GLAIVE rappelle que les clubs de N1 souhaitent majoritairement que la division « Ligue B » comprenne 12 clubs, tout comme la poule de N1.

En terme de cahier des charges, il rappelle l'importance de préparer les clubs de cette poule à l'accession à la Ligue A Féminine.

Dans ce cadre, il devra y avoir au minimum 4 contrats et maximum 8 joueuses amateurs. Par ailleurs, 6 joueuses issues de la formation française devront apparaître sur la feuille de match.

Daniel MURAIL rappelle que la question du nombre de mutés reste à trancher. Il est proposé qu'il n'y ait pas de mutation entre la Ligue Nationale de Volley et cette nouvelle poule. Trois mutations du milieu fédéral seront autorisées.

Jean-Paul ALORO interroge le Comité Directeur Fédéral sur les possibilités, en fin de saison 2010/2011, de ne pas bloquer les échanges de joueuses entre la Ligue A Féminine et la nouvelle poule. Le Comité Directeur Fédéral acte que dans ce cas les mutations devront être libres.

Didier SAPIN-GUILBARD interroge le Bureau Exécutif sur l'objectif de cette nouvelle division (sportive ou d'implantation sur le territoire). André GLAIVE rappelle que cette nouvelle division devrait permettre de faciliter l'accès au Haut-Niveau des clubs féminins. Il rappelle qu'un rendez-vous de révision est prévu fin 2011, début 2012.

Valérie DELOUTRE rappelle que l'objectif de cette nouvelle division est d'abord sportif.

Daniel MURAIL rappelle qu'il est important de préciser si les contrats doivent être à temps complet ou partiel. Jean-Paul ALORO rappelle que suite à la réunion, deux contrats de joueuses devront être à plein temps et deux au minimum à mi-temps (76 heures). Valérie DELOUTRE rappelle que l'objectif de cette division était également d'assainir les contrats existant en N1.

Gil PELLAN demande des précisions sur les joueuses issues de la formation française.

Il interroge la Vice-Présidente chargée du secteur féminin sur les modalités d'accession à cette nouvelle division (sportive ou appel à candidature). Il lui est indiqué que l'accession est sportive dans le respect du cahier des charges.

Daniel MURAIL présente la composition de la cellule élite fédérale permettant de contrôler et aider les clubs de la nouvelle division et de N1M et N1F. André GLAIVE rappelle que les clubs de N1 ont déjà intégré des obligations. Toutefois, les contrôles ne sont pas suffisamment efficaces.

Jean-Paul ALORO rappelle le souhait de la LNV que le contrôle DNACG pour la nouvelle division soit effectué par la DNACG de la LNV afin de préparer leur accession en Ligue A Féminine.

Claude GANGLOFF s'interroge sur l'utilité d'intégrer la N1M dans le dispositif.

Le Comité Directeur Fédéral approuve le contrôle par la DNACG de la LNV de cette nouvelle poule ainsi que son nombre (12) (abstentions - Claude GANGLOFF et Brigitte GEILER).

8. POINT FINANCIER

8.1 Présentation du compte de résultats

Pierre JEANROT expose le compte de résultats. Il indique que le résultat fait apparaître un déficit non encore définitif de l'ordre de 830 000 €.

Il indique que la cellule financière fédérale a travaillé sur la mise au point d'écritures antérieures (180 000 à 200 000 €).

Il rappelle par ailleurs que le TQCM Féminin, imposé par la FIVB, fait apparaître un déficit global de 120 000 € + charges TV (70 000 €).

Concernant la Ligue Européenne, il rappelle que nous avons du prendre en charge des frais de production pour 70 000 €.

Suite aux Championnats d'Europe et aux très bons résultats de l'Equipe de France, les primes s'élèvent à 246 000 €.

Par ailleurs, au cours de l'année, un dépassement de l'ordre de 200 000 € sur l'activité fédérale est constaté.

Il insiste sur les moyens de contrôle à mettre en place pour une plus grande visibilité dans les engagements de dépense.

Par ailleurs, le nouveau logiciel informatique permettra de suivre, au jour le jour, l'exécution du budget prévisionnel.

8.2 Exposé de Madame MAHIEU

Madame MAHIEU indique que 830 000 € de déficit est un bilan provisoire. Elle rappelle que cumulée avec les soldes négatifs, la situation nette de la fédération est de 1M € de déficit cumulé.

Elle rappelle que la situation antérieure est due en grande partie à des décisions politiques de mettre à jour les lignes de dettes clients.

Concernant les organisations exceptionnelles et les primes, son analyse est la même que Pierre JEANROT.

Concernant les frais généraux, elle ne constate pas de dérive mais, au niveau des organisations, elle rappelle que le budget général ne correspondait pas au budget DTN. Ce problème d'organisation a une conséquence financière de 300 000 €.

Madame MAHIEU rappelle qu'elle a engagé une procédure d'alerte. Elle rappelle que si les choses ne sont pas prises en main par la FFVB, elle devra transmettre le dossier au tribunal de grande instance.

Elle rappelle l'importance que le budget soit cohérent et qu'il soit suivi de manière rigide par toutes les directions de la FFVB.

En terme de comptabilité, elle constate que la FFVB n'est aujourd'hui pas capable de donner dans les temps des chiffres. La réorganisation du service comptable est pour elle une priorité.

Elle rappelle par ailleurs la dette des clubs et des ligues pour 1M €, dont 600 000 € échus.

Le Président rappelle que la FFVB a embauché une Directrice Administrative et Financière dans ce cadre qui nous avait largement alerté sur les problèmes de procédures et les difficultés financières.

Gil PELLAN s'interroge sur le différentiel entre les chiffres donnés lors de l'Assemblée Générale Financière et aujourd'hui. Il trouve inquiétant les dysfonctionnements financiers entre la FFVB et la DTN.

Christian ALBE rappelle qu'il avait proposé d'aider la FFVB lors de l'Assemblée Générale Financière. Début Janvier, le Président de la FFVB l'a sollicité et il a été mandaté par Pierre JEANROT pour

effectuer cette mission. Il met en avant ce qu'il estime être les dysfonctionnements de la FFVB et tient à ce que la différence apparaisse entre les exercices.

Serge DELOUTRE rappelle les obligations budgétaires de la FFVB dans le cadre de la convention d'objectifs. Concernant les dépenses DTN, les entrées DTN (formations, ventes, ...) étaient utilisées à la fois par la DTN et par le fonctionnement fédéral. Ces sommes étaient donc dépensées deux fois en raison du dysfonctionnement du système comptable de la fédération. Cette situation est la cause d'un dérapage de 300 000 €.

Gil PELLAN souhaite savoir si le rôle principal de la Directrice Administrative et Financière sera le suivi des comptes. Serge DELOUTRE indique qu'elle est mandatée sur les engagements et les contrôles de dépenses. Le nouveau système informatique commun entre la FFVB et la DTN devrait également permettre un suivi plus rigoureux des dépenses. Madame MAHIEU rappelle que le logiciel ne répondra pas à la question de l'engagement qui doit être plus rigoureuse.

Serge DELOUTRE rappelle que Pierre JEANROT et Madame MAUVOIS seront les interlocuteurs privilégiés de Madame MAHIEU.

Christian ALBE regrette le manque de pilote sur le secteur financier. Il souhaite que le rôle de la Directrice Administrative et Financière ne se résume pas aux engagements. Le Président rappelle que ces missions au quotidien sont celles de la Directrice Administrative et Financière.

Jean-Louis LARZUL indique que les Ligues Régionales sont prêtes à jouer le jeu, notamment concernant les transmissions de documents. Il exprime l'inquiétude de ses collègues Présidents de Ligue sur le déficit fédéral et les incompréhensions des clubs sur le déficit malgré les augmentations de licences.

Didier SAPIN-GUILBARD souhaite que l'on puisse également débattre sur la durabilité des recettes de la FFVB. Il s'inquiète du rejet chronique des budgets fédéraux.

Philippe BLAIN revient sur les organisations. Il estime nécessaire que les organisations soient bénéficiaires. Gil PELLAN estime effectivement que les organisations sont centrales, notamment avec le désengagement des collectivités locales. Il estime qu'il faut changer le modèle économique de notre discipline. Daniel MURAIL est également inquiet sur la participation des collectivités territoriales dans les organisations.

André LECLERCQ rappelle qu'il est urgent de prendre des dispositions afin que l'union sacrée puisse se faire lors de la prochaine Assemblée Générale.

Le Président indique qu'il faudra au minimum sortir 233 000 € par an sur les 5 prochains exercices. Il rappelle que les commissions, le Bureau Exécutif et le Comité Directeur Fédéral ont fait des économies de fonctionnement en 2009. L'effort doit être continué.

Le Président rappelle qu'il souhaite que l'aide à l'emploi ne soit pas touchée.

Christian ALBE revient sur le redressement fiscal de la FFVB.

Le Président interroge le Comité Directeur Fédéral sur la durée du plan de redressement. Le Comité Directeur Fédéral valide un projet de plan de redressement sur 5 ans.

La situation de trésorerie actuelle est de 223 000 €. Plus de 550 000 € sont dus et échus par les ligues, l'avance du Ministère de 400 000 € devrait arriver prochainement et 40 000 € doivent être versés par la FIVB.

Au niveau des fournisseurs, la FFVB est à jour au 31 Décembre. La situation de trésorerie est inquiétante. Un prêt bancaire ne paraît pas possible vu la situation comptable. Le Président propose de demander un prêt aux Ligues Régionales qui peuvent le faire. Didier SAPIN-GUILBARD demande les garanties qui seront celles des Ligues Régionales. Jean-Louis LARZUL est très pessimiste. Il pense que les Ligues Régionales ne sont pas en situation de prêter à la FFVB. Le Président est mandaté pour demander aux Ligues Régionales si elles sont capables de prêter de l'argent à la FFVB.

En terme de budget, le document présenté par le Bureau Exécutif reprend des erreurs des dossiers présentés lors des Assemblées Générales.

Christian ALBE estime qu'en l'état le budget ne peut pas être validé par le Comité Directeur Fédéral. Pierre JEANROT indique que ce projet est un document de travail encore modifiable. Il sera analysé au regard du réalisé 2009.

Gil PELLAN , au nom des 3 administrateurs co-signataires de la lettre lue aux autres membres, demande la démission du Comité Directeur Fédéral et la convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire. Lucie BAWEDIN regrette ce manque de solidarité malgré toutes les intentions exprimées. André LECLERCQ, Daniel MURAIL, Claude GANGLOFF et André GLAIVE s'inquiètent de l'habitude de changer d'équipe aussi régulièrement. Ils en appellent à l'union sacrée.

Christian ALBE indique qu'il ne voit pas de solution à la situation financière ou de trésorerie. Il estime qu'une Assemblée Générale Extraordinaire est nécessaire.

Daniel MURAIL indique qu'en cas de démission du Comité Directeur Fédéral il est certain que le Ministère devra prendre des dispositions immédiates et mettre la FFVB sous tutelle.

Madame MAHIEU rejoint Daniel MURAIL et enjoint le Comité Directeur Fédéral à créer rapidement une cellule de crise pour prendre des dispositions.

Serge DELOUTRE indique qu'il a soulevé le problème de la gouvernance au niveau du Bureau Exécutif. Il prend l'engagement dans l'immédiat de créer une cellule de crise en partenariat avec le CNL.

Didier SAPIN-GUILBARD souhaite que des structures en interne puissent suivre l'évolution du Volley-Ball. Selon lui le rendez-vous essentiel est l'Assemblée Générale de Juin.

La démission du Comité Directeur Fédéral est mise au vote :

Pour : Christian ALBE, Gil PELLAN

La demande est rejetée.

Le Président indique qu'une cellule de crise sera mise en place dans la semaine avec tous les talents potentiels.

9. DTN

9.1 Coupe de France

La formule de la Coupe de France est validée.

10. DIVERS

10.1 Site Internet

Le site Internet devrait être livré mi-Avril.

10.2 Haïti

Une opération a été montée en faveur d'Haïti. Les Ligues Régionales seront sollicitées pour seconder notre démarche.

10.3 Journée du mouvement sportif

La FFVB participera à la journée du mouvement sportif organisée par le CNOSF.

10.4 TQCE Féminin

Le TQCE Féminin devrait avoir lieu à Béziers.

10.5 La Réunion

Lucie BAWEDIN fait le point sur l'organisation de La Réunion. Elle indique qu'elle regrette que la FFVB s'immisce dans l'organisation locale mais souhaite remercier Serge et Valérie DELOUTRE ainsi que Chrystèle SIBILLA pour leur aide.

10.6 Tour de table

Jacques MOREAU rappelle que le Comité Directeur Fédéral a rappelé son soutien au Bureau Exécutif. Il rappelle que pour la première fois les Ligues Régionales étaient représentées. Il se réjouit que nous travaillons de manière unitaire, en s'ouvrant aux opposants d'hier. C'est pour lui l'avenir de notre discipline qui se joue. Claude GANGLOFF et Laurence LACHAISE approuvent cette analyse.

Yves LABROUSSE indique que le CNL se réunira prochainement pour étudier les propositions du Comité Directeur Fédéral.

Jean-Pierre FLEUTIAUX se réjouit de la confiance qui s'est faite jour aujourd'hui au Comité Directeur Fédéral. Il faut maintenant le faire mieux ressentir à l'extérieur.

Gil PELLAN est convaincu que la seule solution pour l'avenir de notre discipline est de faire un virage à 180° sur tous les aspects de fonctionnement.

Christian ALBE souhaite revenir sur le contrôle fiscal. Il rappelle qu'il faut répondre rapidement au courrier des services fiscaux. Selon lui, quand on arrive à un tel constat d'échec, il faut savoir se sanctionner soi-même en laissant la place à d'autres. Il regrette la décision du Comité Directeur Fédéral.

Didier SAPIN-GUILBARD indique que les Ligues Régionales souhaitent des propositions concrètes en terme de quantitatif. Il insiste sur le fait que la volonté doit être commune.

Le Président,
Serge DELOUTRE

Le Secrétaire Général,
Maurice BOISSEAU

DESTINATAIRES :